

Réf: Dossier N° : 48537

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CABINET SALAM »

Siège social : ABIDJAN - PLATEAU 6, Rue Paris Village,
Résid.TCHEGBAO, 01 BP 11 762 ABJ 01

Aux termes de la DNSV et du dépôt des Statuts SSP en date des 28 Fév et 28 Mars 2018 reçus par Me KONAN ATTIN MATHIEU, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 17 Avril 2018, il a été constitué une SA avec Administrateur Général aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CABINET SALAM » .

Objet: Le conseil financier et stratégique en général et particulièrement en finance islamique. La structuration financière islamique et la levée de fonds islamique. La formation dans le cadre de la finance islamique ; Toutes activités connexes à la finance et particulièrement à la finance islamique.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1.000) Actions de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1.000 intégralement souscrites et libérées du quart par les actionnaires

Siège social: ABIDJAN - PLATEAU 6, Rue Paris Village,
Résid.TCHEGBAO, 01 BP 11 762 ABJ 01

Administrateur Général Adjoint: Monsieur ASSI N'DIN JUDICHAEL
HERMANN MOREL.

Administrateur Général: Monsieur LOGON KACOU PIERRE
CELESTIN.

Commissaires aux comptes: M. KOUADIO SONIA/ CABINET KRISMA
CONSULTING (Titulaire) et M. N'GUESSAN YAO MARCEL (Suppleant)

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-10443 du 17/04/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9734 du 17/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

